



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MAI 2013

DELIBERATION N° DEL037-13

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 6 mai à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 30 avril 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, C. EGEE, C. PICCA, C. POLENTINI, C. TISON et
MM. J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT,
L. MOTTE, G. MORIN, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Simone BRANON-MAILLET (Pouvoir à J-C GUERRE-GENTON en date du 30/04/13)
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 04/05/13)
Mme Michèle BREUILLE (Pouvoir à J. PAVAN en date du 05/05/13)
M. Claude SERGENT (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 06/05/13)

Absents excusés :

Mmes Nadège AMBREGNI, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN et MM. Rahim BAH,
Jérôme DESMOULINS, Michel ISSINDOU.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Composition du jury d'assises pour 2014.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Le Préfet de l'Isère a communiqué les dispositions relatives au Jury d'Assises. La commune de Gières doit désigner cinq jurés. Le tirage s'effectue d'après les listes électorales et comprend un nombre de noms triple à celui fixé par le Préfet, soit quinze personnes.

Ainsi, sur cette présente liste, ont été désignés les 15 titulaires par tirage au sort effectué ce jour.

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce tirage.

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 6 mai 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI